

Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 7 décembre 2018.

Porté à l'affichage le 13 décembre 2018.

Le Conseil Municipal réuni le 7 décembre 2018, à 20 H, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire, secrétaire de séance : Monsieur Nicolas RAVAT (Conseiller Municipal)

- **ADOpte**, à l'unanimité, le compte rendu de conseil du 9 novembre 2018,
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de reconduire la convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation en prenant en charge 50% des frais générés,
- **VALIDE**, à l'unanimité, le bilan d'activité du SYDESL pour les années 2016 et 2017,
- **VOTE** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessous.

INVESTISSEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-2000.00	
21311	Hôtel de ville	2000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

- **PREND CONNAISSANCE :**
 - Des décisions du Maire,
 - Des changements sur les modalités d'inscriptions sur les listes électorales à compter du 1^{er} janvier 2019,
 - Des dates des vœux du Maire
 - Des avancées des travaux sur le PLUI
 - Du courrier adressé par le conseil d'Huilly sur l'activité piscine et de la réponse qui a été faite.

La séance est levée à 21h50.

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Mme Le Maire, Isabelle BAJARD.